

# Les balades nature

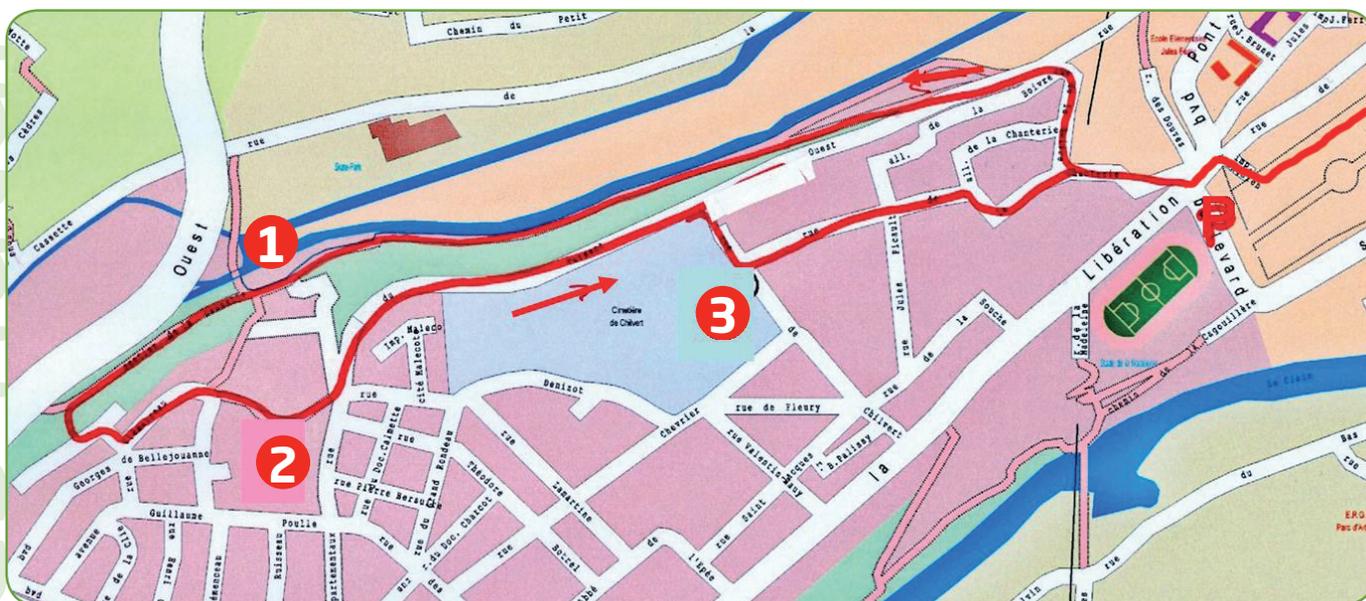
## Au dessus de la Boivre / Poitiers

**Les balades nature** sont des boucles inédites dans la communauté d'agglomération Grand Poitiers. Elles permettent la découverte de milieux naturels au cours de balades de moins de 3h.

**ATTENTION** ces circuits ne sont pas balisés.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Parking** : Parking Blossac (arrêt de bus des lignes 2/5/4/7)
- **Durée** : Boucle de 3 km / 1 h à pied environ
- **Difficulté** : une côte un peu raide
- **Périodes favorables** : toutes saisons
- **Matériel** : n'hésitez pas à emporter de l'eau et éventuellement un goûter, des bancs sont présents le long du parcours : c'est l'occasion d'une pause bien méritée.



Traversez le carrefour et empruntez la rue de la Chanterie qui descend à gauche du fleuriste puis la rue de la Boivre, tout droit. A la patte d'oie, prenez le chemin du bas légèrement à droite, c'est l'ancien chemin des tramways. Il vous emmènera jusqu'au bord de la Boivre.

**1** Ne la traversez pas, empruntez le chemin étroit dans la forêt face à vous. Il se termine en cul de sac, vous remonterez alors sur le plateau par quelques marches. En haut, empruntez la route G. Clémenceau sur votre gauche. 50m après le virage, prenez la petite rue sur votre gauche qui longe des jardins familiaux.

**2** En haut de la petite côte prenez à gauche la rue du versant ouest. Après 500m empruntez les escaliers sur votre droite. Vous longez le cimetière de Chilvert. **3** Face à l'entrée principale du cimetière empruntez la rue de la Chanterie à gauche. Suivez-la tout droit jusqu'à retomber au carrefour proche du parc de Blossac.

## Le parc de Blossac...

**1 La Boivre** prend sa source à Vasles dans les Deux-Sèvres. Elle s'écoule d'ouest en est et se jette dans le Clain à Poitiers. Son cours tranquille protégeait la ville médiévale de Poitiers par des marécages à l'ouest. Ses crues peuvent être importantes et ont plusieurs fois paralysé la ligne SNCF Paris-Bordeaux. Sa vallée est riche de nombreux milieux naturels : falaise, pelouses sèches sur les versants les plus ensoleillés, prairies et boisements humides au plus près de ses berges.

**2 La renouée du japon** : plante introduite en France à la fin du XIXème siècle pour orner les jardins, elle est présente sur le talus à votre droite. Sans concurrent naturel, elle s'est largement installée sur remblais et bords de cours d'eau. Ne la cueillez pas, ne l'arrachez pas, ne la plantez pas, le moindre morceau de ses tiges, feuilles, racines, est capable de générer une nouvelle plante une fois posé au sol... vous en serez à votre tour envahi.

**3 Le cimetière** : Le service Espaces verts de la Ville de Poitiers est chargé de l'entretien des cimetières. Afin d'assurer le meilleur accueil au public tout en préservant la biodiversité, l'usage des herbicides est limité et tend vers zéro. Certaines allées sont engazonnées. D'autres ont été recouvertes de broyat pour limiter la pousse de l'herbe (secteur ancien). Les désherbages mécanique et manuel remplacent progressivement les herbicides chimiques.

**La biodiversité nous concerne tous : en respectant ces lieux, vous protégez la biodiversité locale.**



blue-cem.fr 06/2011